



Paris, 22 juillet 2025

Aujourd'hui est un triste jour pour la liberté d'expression. Cela fait un an que le dessinateur égyptien Ashraf Omar a été arrêté illégalement et placé en « détention provisoire ».

Le 22 juillet 2024, Ashraf Omar, militant, dessinateur et traducteur du Caire, a été arrêté à son domicile par des agents en civil. Il a fallu attendre quarante-huit heures avant que son arrestation soit officiellement reconnue et que son état de santé et son lieu de détention soient confirmés.

M. Omar a été sujet à des violences physiques et verbales, ainsi qu'à un interrogatoire de six heures au cours duquel il a été questionné au sujet de dessins de presse publiés dans le média indépendant Al Manassa. Il lui a été demandé pourquoi il les avait dessinés et si son intention était d'inciter la population à la dissidence. Il a finalement été accusé d'« avoir rejoint un groupe terroriste en connaissance de cause, d'avoir diffusé et publié des rumeurs et des informations fausses, et d'avoir abusé des réseaux sociaux ».

Placé en « détention provisoire », M. Omar a passé l'année dans un cycle de procédures frustrantes, cruelles et injustes. S'appuyant sur des mesures liées à la COVID-19 qui n'ont jamais été abrogées, ses « audiences » se déroulent exclusivement par vidéoconférence, sans possibilité pour l'avocat de la défense et son client de se concerter. Initialement tous les quinze jours, puis tous les quarante-cinq jours, ces brèves réunions ont toujours le même objectif : approuver une nouvelle prolongation sans présentation ni examen d'aucun argument ou élément de preuve.

Par ailleurs, le 16 janvier 2025, son épouse Nada Mougheeth a été arrêtée et accusée d'avoir « répandu de fausses rumeurs » au sujet de son arrestation et, comme lui, d'avoir « soutenu le terrorisme ». Elle a été libérée sous caution. Son arrestation était clairement une tentative d'intimidation visant à la réduire au silence au sujet de son mari, qui pourrait rester en détention jusqu'à la fin de l'année 2025, sans qu'aucune date de procès ne soit fixée.

Actuellement, dix-sept journalistes sont détenus dans le système pénal égyptien. Ils sont régulièrement accusés d'« appartenance à une organisation terroriste » et de « diffusion de fausses informations ». Les autorités égyptiennes exercent une censure sur les médias indépendants, étouffant ainsi les efforts visant à instaurer le pluralisme. Le gouvernement recourt à la détention provisoire prolongée et indéfinie à l'encontre des personnes considérées comme des opposants politiques, des militants ou des défenseurs des droits humains.



Emad Hajjaj (Jordanie)



Ramsés (Cuba)



Placide (France)

L'assimilation de toute forme d'expression «anti-establishment» à un crime contre l'État a proliféré au cours des douze derniers mois, tout comme l'abandon des droits de la défense qui l'accompagne. Citons notamment :

- **Mohammed Al Hazza**, condamné à vingt-trois ans de prison à Riyad pour avoir « insulté » l'État dans des caricatures publiées au Qatar ;
- **Kibet Bull**, parmi les nombreux jeunes manifestants disparus des rues de Nairobi ;
- **Fahmi Reza**, interrogé en vertu de la loi sur la sédition à Kuala Lumpur et depuis soumis à une interdiction de voyager ;
- et enfin les membres du personnel du magazine **LeMan** à Istanbul, actuellement détenus, ainsi qu'un autre toujours recherché par les autorités turques, accusés d'« incitation à la haine » et faisant l'objet d'une enquête pour avoir accepté des fonds étrangers afin d'agir comme une cinquième colonne.

On peut dès lors affirmer que l'autoritarisme impliquant la détention arbitraire et le refus du droit à un procès équitable est la destination ultime de tout gouvernement qui vise à confondre opposition et manifestation non-violentes et terrorisme. Cela est particulièrement évident et ressenti dans le contexte de Gaza, un sujet sur lequel il devient de plus en plus difficile de s'exprimer, que ce soit sérieusement ou de manière satirique, sans risquer d'être diabolisé, censuré ou criminalisé.

La liberté d'expression subit une attaque massive partout dans le monde. Ashraf Omar incarne cette lutte. C'est un homme honnête qui menait une activité ordinaire et raisonnable avant qu'un régime brutal ne décide de le qualifier de « terroriste ».

Les dessinateurs de presse, symboles de la liberté d'expression à travers le monde, manifestent leur soutien à Ashraf Omar, rappelant à tous et toutes le pouvoir particulier de leur travail. Les dessins de presse incitent les gens à réfléchir, à critiquer... et à rire. Ils ne constituent en aucun cas une menace, contrairement à ce que beaucoup souhaitent faire croire.

Les organisations soussignées s'engagent à ce qu'Ashraf Omar ne soit pas oublié et profitent de cette triste occasion pour marquer une année de sa vie gâchée. Elles appellent une nouvelle fois à la fin immédiate de sa détention et à la conclusion rapide des poursuites sans fondement engagées contre Ashraf Omar et Nada Mougheeth.

- **Cartooning for Peace**
- **Cartoonists Rights**
- **Al Manassa**
- **Reviewed & Cleared**
- **Artists at Risk Connection**
- **Association of Canadian Cartoonists**
- **Australian Cartoonists Association**
- **Cartoon Movement**
- **Cartoonists Co-operative**
- **Cagle Cartoons**
- **Committee to Protect Journalists**
- **Columbia Global Freedom of Expression**
- **European Cartoon Award**
- **ForHum**
- **Freemuse**
- **Freedom Cartoonists**
- **Index on Censorship**
- **Kyiv Club of Cartoonists**
- **Pakistan Union of Cartoonists**
- **Reporters without borders**
- **Robert F. Kennedy Human Rights**
- **Toons Mag**
- **United Sketches**

CONTACT PRESSE :

Cartooning for Peace - Manon Campbell : manon.campbell@cartooningforpeace.org - +33 (0)7 49 33 55 86

Cartoonists Rights - Terry Anderson : terry.anderson@cartoonistsrights.org

Al Manassa - Nora Younis : nora@almanassa.com